

Publié le 10/04/2025

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES
VAL ES DUNES**1 rue Guéritot
14370 ARGENCES
☎ 02 31 15 63 70**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-cinq le trois avril à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal la commune d'Argences sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Date de convocation :
20.03.2025
Date d'affichage
20.03.2025

Nombre de conseillers :	
En exercice	44
En exercice	44
Présents	35
Titulaires	34
Suppléants	1
Pouvoirs	3
Votants	38
19h44 Arrivée titulaire	+1
Votants	39
Quorum	23

MM. Dominique DELIVET, Gilbert GEMY, Mmes Florence GUERIN, Marie-Françoise ISABEL, Lydie MAIGRET, M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Marianne TURPIN, Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, M. Philippe PESQUEREL, Mme Florence SERANDOUR, M. Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mme Laurence MAUREY, Mmes Sophie de GIBON, Michèle MOTYKA (suppléante de Michel CRUCHON), M. Laurent DECLERCK, Mme Régine ÉNÉE, MM. Philippe PIARD, Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO, MM. Daniel BUISSON, Stéphane CASTEL, Alexandre PIGEONNIER (arrivée à 19h44), MM. Joël DUGUEY, Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Didier LEMONNIER, Jean-Marc FURON, Olivier GUILLEMETTE, Mme Céline LEGRIGEOIS, M. Patrice MARTIN, Mme Laurence MORIN et M. Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Stéphane AMILCAR, Mme Alexandra LEPINAY (pouvoir à Coralie ARRUEGO), M. Matthieu PICHON (pouvoir à Joël DUGUEY), Mme Christel POIROT (pouvoir à Stéphane CASTEL)

Absents : MM. Thomas LEROY, Eric DUVAL, Michel CRUCHON, William HERFORT, Alain BOHEME

Secrétaire de séance : M. Olivier Guillemette

Délibération n° 2025 / 69

Objet : OTRI - Modification du périmètre de la collecte des biodéchets de la Communauté de communes Val ès dunes pour inclure les cantines scolaires

Considérant,

La nécessité de renforcer la gestion des déchets organiques sur le territoire de la Communauté de communes Val ès dunes afin de répondre aux objectifs de réduction des déchets et de valorisation des biodéchets.

La mise en place d'un service de collecte des biodéchets depuis le 1er janvier 2025, qui a permis d'initier une démarche de tri et de valorisation des déchets organiques sur le territoire.

L'importance des cantines scolaires en tant que producteurs significatifs de biodéchets, notamment en raison des repas servis quotidiennement aux élèves.

Les enjeux environnementaux et éducatifs liés à l'intégration des cantines scolaires dans le dispositif de collecte des biodéchets, favorisant ainsi une sensibilisation des jeunes générations à la gestion des déchets.

Il est proposé au Conseil communautaire :

De modifier le périmètre de la collecte des biodéchets pour inclure les cantines scolaires situées sur le territoire de la CDC Val ès dunes, à compter du 7 avril 2025 ;

D'autoriser le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en

œuvre de cette délibération, y compris la communication auprès des établissements scolaires concernés, l'organisation logistique de la collecte et de prioriser la mise en place de composteurs pédagogiques ;

De solliciter l'accompagnement technique du SYVEDAC pour assurer la formation du personnel des cantines scolaires au tri des biodéchets et à leur collecte.

A la demande de Mme MOTYKA, il est précisé que c'est aux communes de communiquer sur le tri dans les salles des fêtes.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

↳ Modifie le périmètre de la collecte des biodéchets pour inclure les cantines scolaires situées sur le territoire de la CDC Valès dunes, à compter du 7 avril 2025 ;

↳ Autorise le Président de la CDC Valès dunes à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération, y compris la communication auprès des établissements scolaires concernés, l'organisation logistique de la collecte et de prioriser la mise en place de composteurs pédagogiques ;

↳ Sollicite l'accompagnement technique du SYVEDAC pour assurer la formation du personnel des cantines scolaires au tri des biodéchets et à leur collecte.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Olivier GUILLEMETTE



Le Président,
Philippe PESQUEREL

